


**1- HONORAIRES DE NEGOCIATION SUR VENTES ET ACHATS D'IMMEUBLE D'HABITATION A LA CHARGE DU VENDEUR**

**Forfait de 3000€ pour la part inférieure à 15250€, Puis 5.5 % pour la part supérieure à 15250€** (arrondi à la centaine inférieure)

exemple: prix de vente 140000€ net vendeur      honoraires:      140000-15250=124750  
124750x5,5%=6861,25  
6861,25+3000=9861,25      soit      **9800€ TTC**

En cas de vente d'un bien ayant fait l'objet d'un mandat dans le cadre du fichier partagé Banque Immobilière de Normandie  , le montant de la commission d'agence est déterminé, non pas en application du barème de notre agence, mais conformément aux termes du mandat conclu entre le vendeur du bien et l'agent immobilier titulaire du mandat Banque Immobilière de Normandie. Dans ce cas, une information sur le montant de la commission d'agence, ainsi que le débiteur de cette commission, sera communiquée préalablement à toute présentation à tout acheteur qui se déclarera intéressé par le bien concerné. Nous ne percevons aucune rémunération supplémentaire au titre de la transaction réalisée au travers du fichier partagé Banque Immobilière de Normandie ou de sa délégation. Les honoraires initiaux déterminés librement avec le vendeur seront partagés entre les agences.

**Pour toute demande d'estimation (hors mise en vente)**

**Forfait de 250€ TTC**

**2- HONORAIRES DE LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, PROFESSIONNELS**

Négociation/Rédaction du bail commercial ou professionnel: 20% HT du loyer annuel HT plus honoraires de transaction si droit d'entrée.  
si bail précaire: 20% HT de la totalité des loyers de la durée du bail précaire.

**3- HONORAIRES DE LOCATION**

a) à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation      10% de 11€ TTC/m<sup>2</sup>
- Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail      8€ TTC/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux      3€ TTC/m<sup>2</sup>

b) à la charge du locataire :

- Honoraires d'entremise et de négociation      8€ TTC/m<sup>2</sup>
- Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail      3€ TTC/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux

**Ou 7% du loyer annuel hors charges. Nous appliquerons ce qui est le plus avantageux pour le locataire**

- 1ère relance      15€ TTC
- 2ème relance et courriers d'huissiers      45€ TTC
- Avenant au bail, changement de colocataire (charge locataire)      100€ TTC
- bail d'emplacement de stationnement (Garage ou Parking) à la charge du preneur      75€ TTC

**4- HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE**

Sur le montant des sommes, effets ou valeurs encaissés pour le compte du mandant :

- Pour les Appartements (avec gestion administratives des charges courantes)      6.00% HT (7.2% TTC)
- Pour les Maisons/Appartements (sans gestion administratives des charges courantes)      5.00% HT (6% TTC)

**Tout lot géré ne peut générer de rémunération mensuelle inférieure à 8,33 € H.T soit 10 € TTC.**

- Clôture du dossier (charge bailleur)      150€ TTC
- Transfert du dossier (charge bailleur)      100€ TTC
- Constitution du dossier Diagnostics immobiliers      20€ TTC
- Pour la gestion des travaux (hors menues réparations et >1000€)      2% TTC du montant des travaux (min. 50€ TTC)
- Vacances par heure (et majorée de 20% hors des heures ouvrables)      60€ TTC

**5- HONORAIRES DE VENTE D'UN IMMEUBLE GERE**

**SANS NEGOCIATION**      3% TTC jusqu'à 50000€  
2% TTC de 50001€ à 100000€  
1% TTC au dessus

**AVEC NEGOCIATION** selon barème transaction



**38, rue Guillaume le conquérant, 14000 CAEN - 02.31.855.842 - altis-immobilier@orange.fr**

**Transaction - Location - Gestion** - Cabinet affilié à la caisse de garantie GALIAN 89, rue de la boîte 75008 PARIS

carte professionnelle de transaction immobilière et fonds de commerce et de Gestion n° 14012016000005301

SARL au capital de 5000 € - Siren 478 597 479 RCS Caen - APE 6831 Z - TVA intracommunautaire FR047859747900011

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de COVEA RISKS sous le numéro de police 120 137 405

Acceptant le règlement des sommes dues par chèque libellé à mon nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé

[www.altis-immobilier.com](http://www.altis-immobilier.com) - Agence membre du groupement " La Banque Immobilière de Normandie "